

**Guide méthodologique**

**Modèle d’état « Éléments de hors bilan » (RP.03.02 et RP.03.03)**

Cette section concerne les déclarations annuelles demandées aux ORPS dans leur ensemble.

Lorsqu’une justification spéciale est requise, celle-ci n’est pas à présenter dans le modèle de déclaration, mais doit être incluse en annexe du rapport régulier au contrôleur.

**RP.03.02 – Éléments de hors bilan – Liste des garanties illimitées et limitées reçues par l’ORPS**

**Observations générales**

Cette section concerne la déclaration annuelle demandée aux ORPS.

On entend par « garantie illimitée » une garantie d’un montant illimité, qu’elle soit à échéance fixe ou indéterminée.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **ÉLÉMENT À DÉCLARER** | **INSTRUCTIONS** |
| C0010 | Code de la garantie | Indiquer le code de la garantie reçue. Ce numéro, attribué par l’ORPS, doit être unique et rester constant dans le temps. Il ne peut pas être réutilisé pour d’autres garanties. |
| C0020 | Type d’engagement donné | Choisir impérativement l’une des options suivantes  1 – avals, cautions, garanties  2 – actifs avec engagement de revente  3 – Autres engagements sur actifs ou revenus  4 – Autres engagements reçus |
| C0030 | Nom de la contrepartie | Indiquer le nom de la contrepartie |
| C0040 | Code d’identification de la contrepartie | Indiquer le code d’identification de la contrepartie en utilisant l’identifiant d’entité juridique (LEI) s’il existe.  S’il n’existe pas, ne rien déclarer pour cet élément. |
| C0050 | Type de code d’identification de la contrepartie | Identifier le code utilisé pour le « code d’identification de la contrepartie ». Choisir impérativement l’une des options suivantes: 1 – LEI  9 – Aucun |
| C0060 | Contrepartie appartenant au même groupe | Indiquer si la contrepartie appartient au même groupe que l’ORPS. Choisir impérativement l’une des options suivantes: 1 – Appartient au même groupe 2 – N’appartient pas au même groupe |
| C0070 | Événement(s) déclencheur(s) de la garantie | Identifier l’événement déclencheur. Choisir impérativement l’une des options suivantes: 1 – Faillite, événement de crédit ISDA (International Swaps and Derivatives Association) 2 – Dégradation de la note attribuée par une agence de notation 3 – Chute du ratio de couverture de l’exigence de capital au-dessous d’un certain seuil, mais supérieur à 100 %  6 – Non-respect de l’exigence de capital 7 – Non-paiement d’une obligation contractuelle 8 – Fraude 9 – Non-respect d’une obligation contractuelle liée à la cession d’actifs 10 – Non-respect d’une obligation contractuelle liée à l’acquisition d’actifs 0 – Autre |
| C0080 | Événement déclencheur spécifique | Décrire l’événement déclencheur si l’ORPS a sélectionné «0 – Autre» pour C0070 «Événement(s) déclencheur(s) de la garantie». |
| C0090 | Date de prise d’effet de la garantie | Indiquer le code ISO 8601 (aaaa-mm-jj) de la date de prise d’effet de la couverture du contrat. |
| C0100 | Montant de la garantie | Indiquer le montant de la garantie (valeur alphanumérique). Si la garantie est illimitée, indiquer « 000 ». |

**RP.03.03 – Éléments de hors bilan – Liste des garanties illimitées et limitées données par l’ORPS**

**Observations générales**

Cette section concerne la déclaration annuelle demandée aux ORPS.

On entend par « garantie illimitée » une garantie d’un montant illimité, qu’elle soit à échéance fixe ou indéterminée.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **ÉLÉMENT À DÉCLARER** | **INSTRUCTIONS** |
| C0010 | Code de la garantie | Indiquer le code de la garantie fournie. Ce numéro, attribué par l’ORPS, doit être unique et rester constant dans le temps. Il ne peut pas être réutilisé pour d’autres garanties. |
| C0020 | Type d’engagement reçu | Choisir impérativement l’une des options suivantes  1 – avals, cautions, garanties  2 – actifs avec engagement de revente  3 – Autres engagements sur actifs ou revenus  4 – Autres engagements donnés |
| C0030 | Nom de la contrepartie | Indiquer le nom de la contrepartie. |
| C0040 | Code d’identification de la contrepartie | Indiquer le code d’identification de la contrepartie en utilisant l’identifiant d’entité juridique (LEI) s’il existe.  S’il n’existe pas, ne rien déclarer pour cet élément. |
| C0050 | Type de code d’identification de la contrepartie | Identifier le code utilisé pour le « code d’identification de la contrepartie ». Choisir impérativement l’une des options suivantes: 1 – LEI  9 – Aucun |
| C0060 | Contrepartie appartenant au même groupe | Indiquer si la contrepartie appartient au même groupe que l’ORPS. Choisir impérativement l’une des options suivantes: 1 – Appartient au même groupe 2 – N’appartient pas au même groupe |
| C0070 | Événement(s) déclencheur (s) de la garantie | Indiquer l’événement déclencheur. Choisir impérativement l’une des options suivantes:  1 – Faillite (événement de crédit ISDA) 2 – Dégradation de la note attribuée par une agence de notation 3 – Chute du ratio de couverture de l’exigence de capital au-dessous d’un certain seuil, mais supérieur à 100 % 5 – Non-respect de l’exigence de capital  7 – Non-paiement d’une obligation contractuelle 8 – Fraude 9 – Non-respect d’une obligation contractuelle liée à la cession d’actifs 10 – Non-respect d’une obligation contractuelle liée à l’acquisition d’actifs 0 – Autre |
| C0080 | Événement déclencheur spécifique | Décrire l’événement déclencheur si l’ORPS a sélectionné «0 – Autre» pour C0070 «Événement(s) déclencheur(s) de la garantie». |
| C0090 | Date de prise d’effet de la garantie | Indiquer le code ISO 8601 (aaaa-mm-jj) de la date de prise d’effet de la couverture du contrat. |
| C0100 | Montant de la garantie | Indiquer le montant de la garantie (valeur alphanumérique). Si la garantie est illimitée, indiquer « 000 ». |

**Tableaux de l’état**



